



Assemblée générale annuelle

12 mai 2021

Date : 12 mai 2021

Rejoignez la réunion Zoom

<https://uso2web.zoom.us/j/82143616170?pwd=cU5rOU9pdW5neEo5UotCWUx2d2FoQTo9>

ID de réunion : 821 4361 6170

Mot de passe : 255957

Trouvez votre numéro local : <https://uso2web.zoom.us/u/kyy3vHT5G>

Les meilleures pratiques et l'étiquette de Zoom – À lire

Procès-verbal

Heure de l'Est (É.-U. et Canada)

De 18 h à 18 h 30 : Activités sociales Zoom

Gaye Moffett souhaite la bienvenue à 18 h 54. Début tardif en raison de difficultés techniques.

Conférencière invitée : Pam Ross, conseillère quartier 5, La Pêche

(Notez que les deux maires de La Pêche et de Low étaient également invités mais n'ont pas pu assister à la réunion.)

Pam déclare qu'elle est impressionnée par le nombre de personnes qui assistent à nos réunions. Pam a été élue lors de la dernière élection municipale et elle nous représente avec beaucoup de plaisir. Elle a affiché, de la part de la Municipalité, un lien vers les travaux routiers en cours à La Pêche cet été.

La Municipalité dispose d'une application appelée Voila! La Pêche. Elle envoie des notifications aux usagers en cas de travaux routiers importants. Ces notifications se trouvent sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez également signaler des problèmes comme les nids de poule. Vous pouvez envoyer tout commentaire.

Voila app

<http://www.villelapeche.qc.ca/en/municipal-services/services-en-ligne/>

Questions et réponses

Carrie Ault pose une question sur l'achèvement de l'autoroute 5. Pam répond qu'elle devrait être terminée d'ici 2022 mais que rien n'a été fait. Elle est très heureuse de tous les travaux effectués sur les chemins Lac Bernard Nord et Kalalla.

April Reilly déclare qu'il n'y a pas assez de couverture pour les stations cellulaires autour du lac. Pam indique qu'il y a un engagement d'ici l'automne 2022 pour que tous les foyers de La Pêche soient connectés à l'Internet. Le gouvernement fédéral a donné beaucoup d'argent pour cela. Starlink est aussi une option ainsi que Translink. Pablo est la personne-ressources à contacter pour vérifier la connectivité Internet. Pam pense que c'est Pablo Sanchez qui est consultant pour la Municipalité au sujet des zones mal desservies.

Julie Brogie pose une question sur le service de téléphone cellulaire. Certaines personnes ont des amplificateurs de signaux cellulaires dans leurs chalets. C'est différent tout autour du lac. Il y a une certaine confusion entre le service téléphonique et le service Internet. Il existe une station cellulaire à Farrelton, mais bien sûr, les collines font obstacle.

André Durand demande s'il est prévu de réparer le chemin Pritchard? Pam répond qu'ils réparent le chemin Pritchard en installant une glissière de sécurité à la jonction avec la route 105. Du gravier est également répandu sur ce chemin à certains endroits.

Au nom de Craig Brown, Sarah Brown demande s'il y a une liaison entre La Pêche et l'entrepreneur pour le ramassage des ordures. Pam demande quel est le problème. Les gens peuvent utiliser l'application ou appeler la Municipalité s'il y a un problème. Le contact direct avec Aimé Fleury est rapide et efficace.

Colleen Forer demande s'il y a des informations sur le myriophylle au niveau régional? Pam répond qu'il y a beaucoup de problèmes au lac Gauvreau et qu'on surveille ce qu'ils font. On envisage de supprimer les bateaux à moteur sur ce lac pendant un certain temps.

Janet Purcell indique que le 22 mai l'association du lac Gauvreau tiendra une importante réunion sur le myriophylle et qu'un grand comité y travaillera. Cette association a fait une demande au fonds vert et son étude est en cours et La Pêche espère utiliser cette information pour d'autres lacs.

Jeff Stubbins demande s'il est prévu d'améliorer le chemin du Lac Bernard à partir de Kalalla en direction nord. Il signale qu'il est très cahoteux, mal drainé, et qu'il faudrait des ponceaux. Cela devrait se faire au nord du chemin Kalalla, après la ferme Woods. Pam recommande d'utiliser l'application Voila ou d'envoyer un courriel à la Municipalité.

Lynne demande s'il existe un office de protection de la nature? Pam répond que c'est la Municipalité qui en tient lieu, que le secteur riverain est géré par la province, mais que la Municipalité délivre des permis pour les quais, etc. Les gens ne devraient pas couper les arbres près du lac ou tondre le gazon jusqu'au rivage. La surveillance de la Municipalité est basée sur les plaintes, mais elle veut être proactive. Tout ce qui se trouve près du bord de l'eau doit être approuvé.

Donl (?) demande si un nouveau panneau de surveillance du voisinage peut être remplacé près de la ferme Woods. Pam se renseignera.

Allan Millard demande si l'on peut remplacer un caisson de pierres par un quai. Pam dit que les caissons de pierres ne peuvent pas être remplacés une fois qu'ils sont endommagés. Ce n'est pas autorisé. Nous ne pouvons pas installer de structures permanentes près du lac ou dans le lac.

Gaye remercie Pam pour sa participation.

19 h 21 : Ouverture de la réunion de printemps

1. Bienvenue et présentation de l'exécutif - Gaye Moffett

Administrateurs :

Gaye Moffett - Présidente
Rick Soderstrom - Vice-président
Melissa Saunders - Trésorière
Stephen Hoogenraad - Secrétaire

Officiers :

Steve Kulba - Adhésions
Sue Timmins - Marchandises
Francine Filion - Communications
Paul Saunders - Environnement
Devon Purcell – Comité des finances
Don McLean – Comité des finances
Chris Ault – Sécurité nautique et sports nautiques

2. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'automne 2020 :

Derek Christopher présente une motion pour adopter le procès-verbal et Donna Serafini appuie la motion.

La motion est adoptée.

86 % en faveur, 1 % contre
13 % d'abstentions.

3. Adoption de l'ordre du jour

Donna Serafini présente une motion pour adopter l'ordre du jour et Fred Lapner appuie la motion.

La motion est adoptée.

97 % en faveur

0 % contre

3 % d'abstentions.

4. Avis de décès - Gaye Moffett

Aurise Comeau est décédée au printemps, chalet sur le chemin Rosaire.

Roland Coudriaud est décédé au printemps, chalet sur le chemin Comeau.

Rosita Cassidy (Caletti) est décédée à la fin 2019.

Meghan Boudreault est aussi décédée l'an dernier.

5. Rapports à l'AGA

Trésorière - Melissa Saunders

L'année a été calme au lac mais, malgré le manque d'activités, l'Association a recueilli des fonds grâce à l'augmentation du nombre de membres et au livre-album de photos qui a connu un grand succès. Les intérêts des investissements ont également aidé.

Nos dépenses ont diminué au cours de l'année par rapport à l'année précédente. Nos dépenses juridiques ont été moindres en raison des retards dus à la COVID.

Un remboursement de l'assurance en raison du manque d'activités qui a réduit les dépenses a été bien accueilli.

Nous sommes en bonne position financière pour nos activités et projets futurs.

Le fonds du Clubhouse a baissé à zéro, mais le fonds de l'environnement a augmenté en raison du livre-album de photos ainsi que de la subvention du Fonds vert.

Deux types d'activités importantes n'ont pas été organisées l'année dernière, soit la régate et les activités au Clubhouse, ce qui explique que ces deux postes ont été déficitaires pour l'année.

Une motion est présentée pour l'adoption du rapport de la trésorière.

Jeff Blair présente une motion pour adopter le rapport de la trésorière, et John et Leigh Pearson appuient la motion.

La motion est adoptée.

92 % en faveur

1 % contre

7 % d'abstentions.

Environnement - Paul Saunders

Le myriophylle est problématique.

Paul craint que la situation ne continue à se détériorer. Nous allons faire faire une étude actualisée cet été. Nous avons toujours eu du myriophylle dans le lac, mais c'était du myriophylle de Sibérie. Maintenant, le myriophylle en épi supplante tout le reste. Le myriophylle en épi se développe latéralement une fois qu'il atteint la surface et bloque toute la lumière. Les biologistes nous donneront une nouvelle carte après leur étude de cette année. Le myriophylle s'est répandu de façon exponentielle depuis la dernière étude.

La coupe manuelle du myriophylle exige beaucoup de travail mais il est impossible de récupérer tous les petits morceaux et le myriophylle se replante tout seul. La récolte mécanique ne sera pas autorisée par le gouvernement du Québec.

L'extraction par aspiration semble intéressante mais elle aspire tout et détruit l'habitat. Nous ne pourrions pas obtenir de permis pour cette méthode non plus.

Le charançon du myriophylle est une autre moyen de lutte; c'est un petit coléoptère qui mange le myriophylle. Une fois que le myriophylle a disparu, les charançons meurent. Le gouvernement du Québec ne nous accordera pas de permis pour cette méthode. Elle fonctionne dans certains lacs mais pas dans d'autres.

Que faisons-nous?

Nous avons demandé à ABVdes7 de réaliser une étude. Le financement de l'étude est assuré à 50 % par La Pêche. La Municipalité paie également pour nos analyses d'eau. Cette nouvelle étude sera utilisée dans notre demande de permis pour poser de la toile de jute afin de contrôler le myriophylle comme certains autres lacs l'ont fait. Grâce aux permis et aux études, nous pourrions obtenir des fonds de différents ordres de gouvernement.

Des machines posent de la toile de jute et un riverain du lac en a construit une. La toile de jute aide à étouffer les plantes et les graines pour en arrêter la propagation. Son utilisation dans les points névralgiques du lac où le myriophylle est coupé par les hélices serait un bon pas en avant. Nous serons en mesure de déployer davantage de toile de jute à mesure que nous obtiendrons davantage de fonds de tous les ordres de gouvernement, de notre propre communauté et de ceux alloués par la Municipalité.

John Pearson demande si l'Association essayé les charançons. Paul répond que nous ne pouvons pas obtenir de permis pour le faire.

Nancy Gilbert demande si nous nous concentrerons sur le contrôle au lieu de l'élimination. Paul explique qu'il est impossible d'éliminer le myriophylle en épi, car il subsistera toujours.

Derek Christopher demande quel est l'impact de la toile de jute sur le lac.

Paul répond qu'elle a été utilisée et que le résultat a été concluant. La toile de jute se désagrège après quelques années.

Claude Bertrand demande s'il est prévu d'installer une station de lavage de bateaux pour empêcher les espèces envahissantes d'infester le lac. Paul répond qu'il y a bien d'autres modes d'infestation de notre lac.

Mike Van Zandvoort demande comment nous retiendrons la toile de jute.
Paul répond qu'il existe deux moyens, soit du sable et des pierres. La province préfère les pierres.

Quelqu'un demande si la toile de jute risque de poser un danger pour les bateaux. Paul répond qu'elle sera maintenue au fond du lac et qu'elle ne posera pas de danger pour les bateaux.

Allan Millard demande si le sable ou les pierres sont autorisées?

Paul répond que nous devrons utiliser des pierres parce que la province n'autorise pas l'utilisation de sable.

Kevin Radford demande si nous pourrons installer de la toile de jute autour de nos quais.

Paul répond qu'il ne peut pas le recommander.

Chris Ault demande combien d'argent l'Association a dépensé pour la pose de toile de jute et si la Municipalité versera des fonds de contrepartie. Paul dit que cela dépendra de ce que le gouvernement provincial autorise et de la façon dont ils dépenseront cet argent.

Marilyn MH demande si Low y contribuera? Paul répond qu'elle ne l'a pas fait jusqu'à présent mais, une fois que nous obtiendrons l'approbation de la province, nous pourrons le lui demander étant donné que nous serons dans une bonne position.

Jane Barton dit que c'est un bon plan. Elle demande ce dont nous avons besoin pour faire avancer les choses. De l'argent, des bénévoles, des appuis parmi les fonctionnaires --- Paul dit que tout cela sera nécessaire. Il remercie Jane pour tout ce qu'elle a fait en ce qui concerne l'environnement.

Colleen Forer demande si nous avons besoin de permis pour mouiller des bouées jaunes?
Paul répond que non mais qu'il s'agit surtout de poser des bouées dans les zones le plus infestées du lac.

Andrew Erlandson demande si toutes les rampes de mise à l'eau du lac sont privées.
Melissa répond qu'il n'existe pas de rampes publiques.

Allan Millard demande à combien revient l'installation de toile de jute avec des pierres.
Auparavant, on jugeait que c'était prohibitif. Qu'est-ce qui a changé? Paul répond qu'il existe des moyens d'utiliser des cailloux enveloppés dans de la toile de jute et que cela sera utilisé pour maintenir le tout en place.

Don Butler demande si la récolte par machine pourrait permettre d'éviter la propagation du myriophylle? Paul répond qu'il a appris que le myriophylle pouvait pousser de 30 cm par une journée chaude et ensoleillée, et donc il dit probablement non. De plus, nous ne pouvons pas obtenir de permis pour cette méthode.

Kevin Radford demande si nous pourrions, grâce à l'obtention du permis, poser de la toile de jute autour de nos quais. Paul dit que c'est un excellent commentaire.

Donna Serafini demande combien coûterait la pose de toile de jute. Paul répond que cela dépend de plusieurs facteurs, soit le sable, les cailloux, et la quantité de matériau. Une fois que nous obtiendrons le permis, nous pourrons calculer quel sera le coût. Espérons que ce ne sera pas aussi cher que les coûts de construction actuels dus à la COVID.

John Pearson demande si des études ont été faites sur la profondeur habituelle du myriophylle en épi. Paul répond qu'il pousse dans les zones profondes que n'atteint pas le soleil.

J. Furano mentionne que pour les bouées blanches de marquage des rochers, nous devons suivre les directives de la Garde côtière. Y a-t-il quelque chose de similaire pour les bouées jaunes? Paul répond qu'il a suivi les directives du gouvernement. En réponse aux questions sur le ruban réfléchissant sur les bouées, Paul dit que nous allons en utiliser plus et le poser avant que les bouées soient mouillées dans l'eau. Paul partagera les directives pour les bouées jaunes avec J. Furano.

Kevin Radford demande si nous avons vraiment besoin d'effectuer cette étude. Paul répond qu'il nous faut une étude plus récente pour obtenir nos permis.

Colleen Forer demande jusqu'à quelle distance de la rive elle doit emporter le myriophylle pour le composter. Paul répond jusqu'à 30 pieds en raison du ruissellement de la pluie, de la ligne des hautes eaux au printemps, et il ne faut pas le brûler non plus.

J. Furano a lu les lignes directrices fédérales et il dit que nous ne les respectons pas.

[Règlement sur les bouées privées \(justice.gc.ca\)](http://justice.gc.ca)

Des questions sont posées au sujet des bateaux pour planches nautiques qui érodent les rives, spécialement dans les Narrows et si quelque chose est fait. L'Association se penchera davantage sur la question. Il y a des panneaux indiquant qu'il faut conduire lentement dans les passages étroits.

J. Furano demande si nous sommes responsables si nos bouées ne sont pas conformes aux directives? Paul répond que nous suivons les directives provinciales. Cela pourrait être différent.

Janet Purcell remarque qu'il y a beaucoup de grosses carpes à l'extrémité du lac et demande s'il faut s'en inquiéter. Paul répond que nous ne pensons pas que c'est la carpe asiatique. Il y a des carpes dans le lac depuis des années.

Adhésions - Steve Kulba

Pour le rapport sur les adhésions, Steve signale que nous avons maintenant 231 membres, ce qui est inhabituel si tôt dans l'année. Si nous pouvons atteindre 290 ou plus, notre voix aura d'autant plus de poids. Cela nous permettra d'améliorer notre action, comme Paul l'a expliqué. Steve exhorte les membres à continuer à adhérer, car cela nous rend plus forts.

Dons en plus des frais d'adhésion :

Clubhouse : 265 \$

Environnement : 960 \$

Sécurité : 145 \$

Ce sera probablement la dernière année que Steve s'occupera des adhésions. Steve souhaite que quelqu'un se charge de mettre en place un système plus automatisé pendant qu'il continue à mettre à jour l'ancienne feuille de calcul Excel.

Plus nous avons de membres, plus nous aurons d'argent pour des projets tels que l'environnement; si nous avons 300 membres, c'est presque 10 000 \$ par année, ce qui n'est pas rien. Nous avons déjà 73 membres qui ont renouvelé pour 2022.

Sécurité - Rick Soderstrom

Rick n'a pas grand-chose à signaler en ce qui concerne la sécurité. Il a entendu dire indirectement que, selon Facebook, un cambriolage avait eu lieu.

Récemment, en raison des préoccupations de voisins du site de la régate, Rick, aidé de John Timmins, a installé une chaîne, des panneaux d'interdiction d'accès et a verrouillé les toilettes portables pour empêcher toute personne que nous ne connaissons pas d'accéder au site de façon aléatoire sans autorisation.

Aujourd'hui, on a signalé que quelqu'un avait tracé un chemin d'un bout à l'autre du site de la régate et placé des jalons pour le délimiter ou quelque chose comme ça. Rick n'a pas eu le temps d'aller vérifier. Tony Hatoum déclare que c'est lui qui a jalonné le terrain. Il voulait prouver son droit de passage, qui date de 1963.

Alain Marcil a trouvé 2 braconniers sur le lac et demande s'il devrait le signaler à quelqu'un de l'Association. Rick déclare que toute préoccupation devrait être signalée par courriel à :

security@lacbernard.ca.

Si vous avez été cambriolé, faites-le nous savoir. Des braconniers? Que faisaient-ils? Alain répond qu'il y a 5 semaines, des pêcheurs en bateau à rames sur le lac taquinaient l'achigan près des rives du lac et que, la semaine suivante, des personnes en bateau pêchaient des truites de lac. Ils pêchaient à la traîne au-dessus d'un herbier. Alain était sûr à 99 % qu'ils n'étaient pas du lac. Il demande si nous devrions faire quelque chose. Rick répond qu'ils avaient dû pénétrer sur le terrain de quelqu'un pour avoir accès au lac.

Clubhouse - Gaye Moffett

L'an dernier, nous avons organisé des bingos virtuels en raison de la Covid-19. Des articles portant le logo de l'Association ont servi de prix pour les tournois à la ronde les samedis soir.

Communications - Francine Filion

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de livre-album de photos, soit les juges, les points de contact pour livraison, les photographes et les acheteurs. Francine aimerait que des personnes envoient des articles et des photos pour le prochain numéro du bulletin.

6. Clubhouse : Vision et implications :

Présentation de la vision sur la participation communautaire (Rick Soderstrom)

Rick signale que cette présentation est donnée à titre d'information. Il espère qu'une autre réunion en juin permettra d'en discuter plus longuement.

Rick évoque l'histoire du Clubhouse. 70 années d'activités communautaires. Il parle des problèmes relatifs au droit de passage depuis les années 1990. Il mentionne les divisions au sein de l'Association.

Il fait partie d'un comité formé en 2018 pour étudier le Clubhouse et essayer de trouver des solutions. Il y a eu des négociations avec M. Abdalla, mais aucun progrès n'a été fait. Une action en justice a été engagée et les tribunaux ont été retardés par la Covid.

La date du procès est maintenant prévue pour octobre 2021.

Rick a aussi appris que la Municipalité ne permettrait plus l'installation d'un quai sur l'emprise. Il faut un bâtiment riverain du lac et un quai par propriété. Le propriétaire doit demander un permis pour installer un quai. Si nous ne pouvons avoir de quai, le clubhouse ne répond pas à nos besoins.

Nous avons deux propriétés qui servent très peu. Nous avons pensé qu'une façon de faire avancer les choses pourrait être de consolider nos activités en un seul endroit. Cet endroit est le site de la régate. C'est un endroit de niveau, juste au bord du lac. L'exécutif a donné son approbation de principe.

Que pourrions-nous faire au clubhouse s'il se trouvait sur le site de la régate? Rick mentionne plusieurs activités, dont des ateliers, des activités pour les adolescents, etc.

De quoi aurions-nous besoin pour un lieu de réunion ? De 1000 pieds carrés, d'un bâtiment d'une seule saison avec une kitchenette et des toilettes.

Comment pourrions-nous financer cela? Par la vente de la propriété de l'ancien clubhouse. Par des dons et contributions. Aucun financement supplémentaire de la part de l'Association.

D'autres options de construction? Déplacer le clubhouse existant, en construire un nouveau, ou ériger un bâtiment préfabriqué. Rick présente un diaporama sur un projet possible de nouveau bâtiment simple.

Melissa Saunders et Rick répondent à quelques questions du clavardage sur Zoom. Selon Rick, M. Abdalla prétend que la plus grande partie de l'emprise n'est pas sur sa propriété, ce qui n'est pas le cas.

Quelqu'un demande combien a coûté la conception d'un nouveau bâtiment éventuel. Rick répond que les évaluations de la propriété et les plans ont coûté 4000 \$. Rick avait prévu de faire don de cette somme. Il en avait discuté avec l'exécutif.

D'autres personnes demandent si le myriophylle n'est pas l'enjeu le plus important pour le moment?

Rick déclare que nous ne devrions pas vendre notre propriété pour lutter contre le myriophylle en épi.

Quelqu'un demande quels permis sont requis et où les bateaux accosteraient?

Rick demande si la communauté n'est pas aussi un mandat de l'Association? Il espère que c'est le cas.

Quelqu'un demande si nous voulons un clubhouse. Rick répond que nous verrons ce que les membres pensent.

Il y a une question sur le coût. Rick pense à 100 000 \$, 50 000 \$ de la vente de l'ancien clubhouse et peut-être 50 000 \$ de dons.

Commentaires de M. et Mme Hatoum et de M. et Mme Serafini, voisins du site de la régate : *Facteurs à considérer dans l'élaboration du sondage auprès des membres, relatifs à un déplacement potentiel du Clubhouse au site de la régate. (5 minutes par voisin membre = total de 10 minutes)*

Donna Serafini commence en disant que c'est une soirée consacrée à une discussion sur nos priorités, en tant qu'Association.

Elle est d'accord pour dire que 10 minutes valent mieux que rien du tout. Elle déclare que les voisins du site ne veulent pas de structure permanente sur le site de la régate.

Elle pense que l'Association devrait élaborer un plan d'affaires et faire l'objet d'un audit complet de ses finances. Elle ne pense pas non plus que Francine devrait mener un sondage auprès des membres. Ce sondage devrait être effectué par quelqu'un qui ne fait pas partie de l'Association. Le myriophylle a été la principale préoccupation des membres en 2018; n'est-ce pas encore valable, et après la sécurité? De plus, l'Association veut-elle investir plus d'argent dans ce projet? Y compris potentiellement un autre problème de droit de passage avec les Hatoum?

Des voisins ont proposé d'acheter le site de la régate. Comme chacun peut le constater, il n'y a pas de parking disponible sur le site. La Municipalité lui a dit qu'il ne peut y avoir de fosse

septique ou de cuve de rétention sur le terrain. Nous devons vraiment nous occuper du myriophylle.

Antonella Hatoum dit que ce clubhouse n'est pas un besoin pour l'Association. Ce qu'il faut faire, c'est s'occuper de l'environnement. Elle est curieuse de voir le résultat de l'étude du biologiste. Ce clubhouse ne profiterait probablement qu'à un petit nombre de personnes de la communauté.

Il y a beaucoup de myriophylle dans la baie Regatta, c'est un endroit sensible. Un plus grand nombre de bateaux naviguant dans cette baie couperaient davantage de myriophylle présent dans la baie et la propageraient dans d'autres baies. Devrions-nous faire cela pour quelques bingos? A. Hatoum dit qu'elle est au lac depuis 2007. Nous avons un droit de passage existant sur la propriété de la régate et nous avons partagé tous nos documents avec l'Association.

Encore quelques questions sur l'élaboration d'un sondage. Combien de temps tout le monde passe-t-il à nettoyer le myriophylle dans sa baie? Nous retirons en permanence des centaines de livres de myriophylle de notre rivage.

Enfin, elle tient à dire ceci : ce clubhouse est un souhait et non un besoin.

Si ce projet est adopté, avec toutes les variables qui s'y opposent, nous ne vous permettrons pas d'utiliser notre bord de rive et nos propriétés pour les régates. Les gens arrivent ce jour-là, débarquent, utilisent notre terrain, surveillent leurs enfants. Nous ne permettrons pas d'utiliser ce bord de rive et notre propriété le jour des régates si ce projet est adopté.

Autres commentaires (2 minutes par membre)

Julie et Karen Broghee pensent que nous devrions garder le clubhouse à son emplacement actuel. Peut-être pourrions-nous utiliser une application pour que les propriétaires de terrains qui pourraient fournir ce service attribuent les places d'accostage des bateaux? Peut-être un service de taxi nautique? Nous pourrions utiliser un quai que quelqu'un offrir gratuitement. Il y a des moyens de soutenir le clubhouse et tous les autres aussi.

Carrie Ault déclare que la régate ne pourrait avoir lieu sans le soutien d'Antonella et de Donna, et de tous les autres dans la baie Regatta. L'Association possède une propriété avec un bord de rive étroit et les gens se dispersent tout autour. Cela ne pourra continuer à fonctionner que dans certaines conditions.

Kevin Radford déclare qu'il pense que la communauté est primordiale. Nous devrions réfléchir à cela en tant que communauté et cela mènera à une coopération et, espérons-le, à des régates dans le futur. Ses enfants ne seraient pas en mesure d'accéder au clubhouse tel qu'il est. Il espère que nous pourrons arriver à une vision qui conviendra à tous.

Robert Lahey remercie l'exécutif pour tout le travail qu'il a accompli. Rick a beaucoup investi dans sa présentation. Le diable est dans les détails et, s'il y a un sondage, la communauté est importante mais la qualité du lac est primordiale. Il existe des options et nous devons les explorer. Il est surpris que la Municipalité se montre difficile sur l'accès à un quai. Si nous ne pouvons pas avoir de quai, la valeur de la propriété n'est pas bonne en cas de vente. Le sondage se résumera presque à un référendum. Nous devons être prudents dans notre démarche. Il est inquiétant de constater que l'exécutif a donné son accord de principe.

Will Lockhart a une propriété dans le secteur du site de la régate. La bataille pour le droit de passage est une impasse. Les droits de passage ne donnent pas le droit d'installer un quai. Il y a 3 ans, nous avons eu l'occasion d'acheter un terrain pour installer un quai dans le lac. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Le couple qui a acheté la propriété pour 10 000 \$ en est très heureux.

Paul Hays n'est pas d'accord avec l'enjeu des priorités. Il est clair que nous n'aurons pas l'argent nécessaire pour éliminer tout le myriophylle du lac. La communauté est également importante. Nous espérons que l'Association pourra faire quelque chose au sujet du myriophylle. Le myriophylle peut-il se propager davantage qu'il ne l'a déjà fait? Il serait bon d'avoir des données scientifiques à ce sujet.

John ne vit pas à côté du clubhouse, mais il n'aime pas l'idée que quelqu'un en construise un à côté de chez lui. Ce serait un changement dans la qualité de vie. Acceptez l'offre des familles d'acheter la propriété et nous pourrions peut-être utiliser l'argent pour obtenir un accès au lac.

Crystal Carmichael est sur le lac depuis qu'elle est toute petite et vient d'acheter un des chalets de sa famille. L'augmentation possible de la circulation sur la route près du site de la régate ne la réjouit pas. Il s'agit d'une route privée et y aurait-il de l'argent pour l'entretenir? La taille de la propriété est-elle vraiment suffisante pour accueillir un bâtiment et des commodités? C'est comme si on installait un centre communautaire dans son arrière-cour.

John et Leigh Pearson demandent quelle est l'urgence de cette décision en ce moment? Rien n'a changé. Nous avons un problème de myriophylle, et la question du clubhouse n'est pas une question qui doit être traitée maintenant.

John McDonald observe la discussion de ce soir, et une proposition pour juin, et il se demande s'il y aura un processus en place pour nous guider dans cette réunion? Quel processus, quelles discussions auraient lieu? Il serait important d'avoir une séance productive.

Claude Bertrand souligne que le myriophylle est là pour rester. Nous devons le contrôler. Il fait référence à une vision des années 1940, lorsque les gens croyaient en la communauté, et c'est l'une des choses fondamentales de notre association et de notre lac. Il croit vraiment que le clubhouse est nécessaire.

Il y a quelques commentaires dans le clavardage pour et contre un projet de clubhouse comme celui de Rick ou tout autre projet. D'autres commentaires viennent appuyer différentes idées sur le clubhouse et la nécessité d'une communauté.

Il y a également des commentaires sur la façon d'accéder au clubhouse maintenant. Quelques commentaires sur la nécessité de se débarrasser de tout clubhouse. Des commentaires sur l'imprudence de l'exécutif.

Une discussion s'engage sur l'option de vendre le site de la régate aux voisins car ils ont dit qu'ils permettraient à la régate de se poursuivre même s'ils en étaient propriétaires.

Certains commentaires dans le clavardage indiquent que des membres mettraient fin à leur adhésion si le projet d'un clubhouse sur le site de la régate se concrétisait.

La voie à suivre : processus proposé

Melissa Saunders répète que c'est le début du processus comme l'a dit Rick Soderstrom.

Francine Filion souligne que nous commençons le processus pour construire l'engagement de la communauté. Nous commençons un processus, un outil est un sondage en ligne, et ce n'est pas la fin de tout. Le sondage de 2018 a été mentionné à plusieurs reprises, et un nouveau sondage nous dira ce que les membres veulent maintenant. Dans un souci de transparence, Francine ne rédigera pas toutes les questions et celles-ci seront examinées à l'avance par les administrateurs. Elles seront équilibrées et non orientées dans un sens ou dans l'autre.

Il y aura probablement un vote à l'automne dans le cadre du processus, et une action sur cette décision. Les membres auront le dernier mot.

Beaucoup de commentaires en faveur des voisins du site de la régate, les Hatoum et les Serafini, pour leur hospitalité permanente le jour des régates.

Rick reconnaît que certaines des suggestions qui ont été faites doivent être examinées. Il est plutôt troublé par la tournure désagréable que prennent les choses. Il pense que le clubhouse est important. Il y a de la place pour explorer des possibilités comme celles qui ont été mentionnées aujourd'hui. Il y a eu des échanges positifs. L'exécutif et lui-même ne vont pas faire quoi que ce soit sans consulter les membres.

7. Affaires nouvelles :

Rapport des candidatures -Gaye Moffett et Melissa Saunders

Liste des candidats :

Antonella Hatoum demande comment se déroulera le vote et Melissa répond qu'il se fera par voie électronique.

CANDIDATS À L'ÉLECTION :

Gaye Moffett
Rick Soderstrom
Melissa Saunders
Stephen Hoogenraad
Steve Kulba
Sue Timmins
Francine Filion
Paul Saunders
Devon Purcell
Don McLean
Chris Ault

NOUVEAUX CANDIDATS :

Don Butler
Sandra Floyd
Derek Christopher
Jeff Stubbins
Claude Bertrand

Nominations par l'assemblée

Kevin Radford - Colleen Forer le propose et Steve Kulba appuie cette proposition, Kevin Radford est donc ajouté à la liste.

Don McLean demande à entendre l'opinion de l'ancien président John McDonald sur qui peut voter à une réunion. John pense que ce sont les membres cotisants. Ainsi, les membres d'une même famille pourraient avoir trois votes s'ils ont trois adhésions. Pour le conseil d'administration, il est concevable que trois personnes d'un même foyer puissent voter, à condition qu'elles soient toutes membres. Et un membre payant peut être représenté par un mandataire de son foyer.

Chacun des candidats s'exprime brièvement.
Puis le vote a eu lieu par voie électronique.

8. Levée de la séance.

Don Butler propose de lever la séance et Don McLean l'appuie. La réunion est levée à 22 h 25.

160 personnes présentes à un moment donné.

117 à la fin de la réunion.